

PLAN DE COHÉSION SOCIALE 2014-2019: RAPPORT D'ACTIVITES 2018



LA COHÉSION SOCIALE, C'EST L'ENSEMBLE DES PROCESSUS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS QUI CONTRIBUENT À ASSURER À TOUS LES INDIVIDUS L'ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX ET AU BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL.

AXE I : L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

- **Action I : Insertion socioprofessionnelle par la formation pré-qualifiante en environnement** L'accès à un emploi permet à chaque personne de s'épanouir et de s'intégrer dans la société. Le rôle d'un CPAS, d'une commune, est donc de mettre en place des mécanismes qui permettent aux jeunes, aux adultes, de trouver un emploi. La collaboration avec DEFITS est essentielle dans ce processus.

D.E.F.I.T.S. : c'est une association Chapitre XII régie par la loi des C.P.A.S. Elle émane des C.P.A.S. des communes de Libin, Saint-Hubert, Tellin et Wellin.

Missions : - Proposer un accompagnement et un parcours spécifique aux habitants des communes.

- Construire avec nos bénéficiaires un parcours individualisé visant la socialisation et l'insertion professionnelle



- Accueil de stagiaires pour la mise en place de projets liés à l'environnement
- Collaboration avec D.E.F.I.T.S. par la mise à disposition d'un local communal (buanderie sociale à Chanly)



Action n° 2 : Eté solidaire

La commune et le CPAS ont pris également part à *l'opération « été solidaire, je suis partenaire »*

Des étudiants sont accueillis et encadrés dans différents services communaux.

Activités :

- Entretien des sites touristiques
- Embellissement du village fleuri de Sohier
- Entretien des bords de voirie (ramassage des déchets)



AXE 2 ET 3 : LA SANTÉ ET LE TISSAGE DE LIENS SOCIAUX INTERGENERATIONNELS ET INTERCULTURELS

■ Action N°1 : Projet de jardin communautaire

Fruit d'une collaboration entre D.E.F.I.T.S., le service Tourisme et Environnement, la Régionale Famenne de Natagora, le Val des Seniors, le contrat Rivière et Lesse, et le CPAS.

Activités 2018:

- Jardin de plantes aromatiques
- Jardin communautaire durable et intergénérationnel
- Jardin sensoriel
- Création d'un atelier cuisine avec DEFITS et utilisation de fruits et légumes du jardin
- Réaménagement d'un pré-fleuri et d'un étang
- Plantation d'une oseraie
- Création d'un chemin de promenade



■ Action n° 2 : Projet de réhabilitation du verger

Le verger, situé derrière le Val des Séniors, est constitué de vieux arbres de plus de 100 ans (variétés anciennes) laissés à l'abandon par le locataire du terrain. Une convention est signée entre Vivalia, le Conseil communal et Natagora Famenne afin de sauver le verger.

Activités « pommes et récolte » :

La récolte et la transformation des pommes est le fruit d'une implication de Natagora, Défits, le Val des Seniors et la commune.

Le home a investi dans du matériel de pressoir et dans le cadre de l'atelier d'ergothérapie, il valorise les fruits (pressage, confiture, compote).

Chaque année, la commune organise le petit déjeuner équitable en utilisant des produits locaux tels que le jus de pommes du verger de Chanly.



■ Action n°3 : Projet de cuisine communautaire

Les « Toqués de la casserole » se réunissent chaque semaine pour la mise en place d'un atelier cuisine ouvert à toutes et à tous (groupe limité à 15 participants par séance)

Activités en 2018 :

- Participation aux journées d'activités intergénérationnelles
- Repas pour la balade équestre
- Animation culinaire dans les écoles
- Balade gourmande dans le cadre des festivités du village d'Halma
- Soirée pizzas et utilisation du four à pain
- Participation au marché de Noël.



■ Action N°4 : Atelier tricot, couture et filage de la laine (fil en folie)

Initiative citoyenne dont l'objectif est de rassembler des personnes désireuses de travailler la laine et le tricot et de partager ensemble un moment convivial.

Activités 2018 :

- Atelier hebdomadaire avec apprentissage et échanges de savoir-faire
- Echanges divers dans le cadre du partenariat avec les filandières de Wallonie
- Réalisation de commandes groupées de laine et d'autres matières pour diminuer le prix.



■ Action N°5 : Maison d'Accueil Communautaire des Aînés

Accueil de +- 20 personnes autonomes et semi autonomes en accueil de jour, le mardi et jeudi.

Ces personnes sont encadrées par l'animatrice ainsi que 10 bénévoles.



■ Action N°6 : Découverte des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

La vocation de l'EPN est, de par sa nature intergénérationnelle, sociale, adaptée à la vie locale et à destination de tout public.

En 2018, l'EPN est lauréat du projet 2018 -"bien vieillir" en province du Luxembourg (Partenariat entre l'EPN et la MACA)

- Organisation d'activités intergénérationnelles
- Formation des participants de la Maca aux TIC
- Organisation d'ateliers et d'animations pour tout public
- Aide à la création d'un site pour le CCCA
- Diffusion des activités du conseil consultatif des aînés
- Souhait de projet d'aide dans la gestion budgétaire de personnes émanant du CPAS pour les aider à être plus autonomes en collaboration avec le GAPS (Groupes d'Appui de Prévention du Surendettement)



■ Action N°7 : "Conseil Consultatif des Aînés"

Activités 2018 :

Réunions, organisation des ateliers « équilibre » financés en partie par la province et le CPAS, organisation du goûter des aînés, concours de pétanque, participation à l'organisation générale des Noces d'Or , organisation d'un concours de couyon, organisation d'activités physiques , etc.



Donnez plutôt que jeter, demandez plutôt qu'acheter !



■ Action n°8 : La Donnerie

La Donnerie est une initiative citoyenne qui a pour objectif de donner une deuxième vie aux objets et d'éviter le gaspillage en favorisant l'intégration, la solidarité et le lien social.

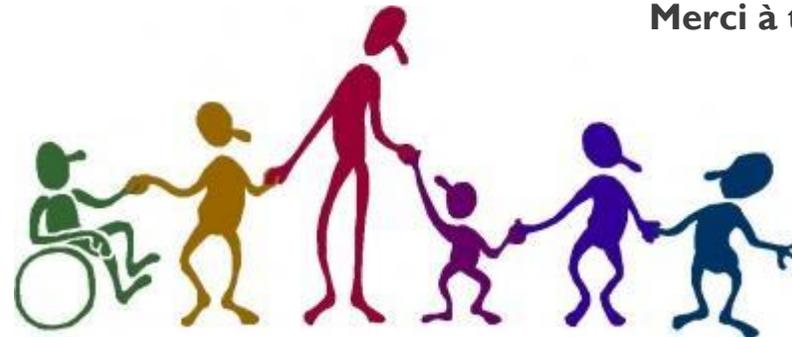
La donnerie, située à Chanly est accessible le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- La commune doit être un lieu où chacun, quels que soient son âge, son appartenance, sa situation familiale, professionnelle, se sente respecté et épanoui.
- Le plan de cohésion sociale, en s'appuyant sur les acteurs de terrain, favorise la solidarité humaine, la diversité culturelle, les relations intergénérationnelles, l'intégration de tout un chacun dans le développement d'un « mieux et bien vivre ensemble ».
- Ce plan de cohésion sociale, même si l'impulsion est donnée par des partenaires, des professionnels et de plus en plus de citoyens sera toujours en évolution et adapté aux besoins de notre population.
- Notre souhait est de poursuivre toutes ces actions en tenant compte des spécificités liées à notre commune tels que le vieillissement de la population, la mobilité, la ruralité, etc.

- Un plan de cohésion sociale est toujours en évolution et en adaptation. Nous arrivons à la fin du PCS 2 2014-2019 et allons entamer le PCS 3 2020-2025.
- L'année 2019 sera une année de transition et de poursuite de tous les projets mis en place. Une nouvelle page est à écrire pour les années à venir. La réforme du Plan de cohésion sociale votée au Parlement wallon le 21 novembre 2018 a pour objectif de redonner à la cohésion sociale ses lettres de noblesse en vue du bien-être social et économique des citoyens.
- Il faudra repartir des droits fondamentaux de l'être humain (droit au travail, au logement, à la santé, à la sécurité sociale, à la culture et au sport,...). En ce qui concerne Wellin, les indicateurs de l'IWEPS démontrent quatre droits sur lesquels il faudra travailler dans le PCS 3 : le droit à la santé, la mobilité, la sécurité sociale et le revenu.
- Différents moyens vont être mis en place pour élaborer le PCS 3 : comité d'accompagnement, profil local de la santé, enquête auprès de la population et contact avec tous les mouvements associatifs.
- Date limite pour l'introduction du PCS 3 : 3 juin 2019.

Merci à tous pour votre écoute



19 mars 2019.